

Livret d'informations

Ecole maternelle F.Dolto

Année scolaire

2021-2022

Adresse : 214 Allée Malichecq 40160 Parentis en Born

Tél : 05 58 78 55 90

Adresse électronique : em.parentisenborn@ac-bordeaux.fr

Directrice : Mme Mazzega

Bienvenue à l'école maternelle !

Votre enfant est inscrit à l'école maternelle, première étape de son parcours scolaire à l'école primaire.

- Cycle 1 (école maternelle) : Petite, moyenne et grande sections. (PS, MS, GS) - Cycle 2 : CP, CE1, CE2.
- Cycle 3 : CM1, CM2, 6ème.

La mission principale de l'école maternelle est de donner envie à chaque enfant d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir sa personnalité.

C'est la première étape du système scolaire. C'est une école qui s'adapte aux jeunes enfants, qui les accueille ainsi que leurs parents, qui les accompagne dans les transitions vécues, qui tient compte de leur développement. C'est un lieu pour apprendre ensemble, pour vivre ensemble : **pour grandir ensemble !**

Ce livret présente notre école.

Vous y trouverez quelques renseignements utiles. Vous pourrez nous poser vos questions lors de la réunion prévue le mardi 29 juin à 17h30 (si les conditions sanitaires le permettent).

Composition de l'école

Il y a 9 classes dans l'école.

À l'école maternelle, les adultes qui travaillent auprès des enfants pendant le temps de classe, sont :

- Les enseignant(e)s
- Les aides maternelles (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) employées par la mairie, leur rôle est d'assister les enseignant(e)s lors des activités (aide aux ateliers de travail, préparations matérielles, rangement des ateliers, soins corporels aux enfants, accompagnement des élèves à la cantine, entretien des locaux...)

AVANT ET APRES la classe : C'est le personnel municipal qui encadre les enfants. C'est le temps périscolaire, sous la responsabilité de la mairie.

Comment préparer ce grand jour ?

Voici quelques idées pour les papas, les mamans...

Avant la rentrée :

- Parlez à votre enfant de façon positive de l'école, de ce qu'il va apprendre.
- Découvrez les abords de l'école lors de promenades.

Les premiers jours d'école de votre enfant :

-Si vous en avez la possibilité accompagnez vous-même votre enfant à l'école et choisissez une rentrée en douceur (rentrée échelonnée, pas de cantine la 1^{ère} semaine, école que le matin...) et **surtout** expliquez lui que c'est provisoire et que le rythme changera ensuite.

Tout au long de l'année :

- Expliquez-lui le déroulement de la journée (s'il mange à la cantine, s'il va à la garderie...) même si vous sentez qu'il risque de pleurer. Il faut toujours être clair et honnête pour que l'enfant ait confiance.
- Ses larmes s'il y en a, seront l'expression de son émotion, de sa peur de l'inconnu... C'est tout à fait normal les premiers jours
- Vous pouvez lui dire où vous allez en le quittant, ce que vous allez faire, et qui viendra le chercher.
- Mettez dans son cartable son doudou, sa tétine, tout objet le rassurant. Cela l'aidera à faire le lien entre la maison et l'école.
- Si vous avez des questions, des inquiétudes, la maîtresse sera à votre écoute. N'hésitez pas à communiquer, à poser vos questions...
- Son adaptation à l'école sera peut-être longue mais nous sommes là pour l'aider ensemble...
...Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement...

Informations pratiques

Les horaires de l'école à la rentrée 2020 :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h35/8h45 à 11h45	13h35/13h45 à 16h45
Mardi	8h35/8h45 à 11h45	13h35/13h45 à 16h45
Jeudi	8h35/8h45 à 11h45	13h35/13h45 à 16h45
Vendredi	8h35/8h45 à 11h45	13h35/13h45 à 16h45

Le respect des horaires est important pour votre enfant et pour le bon fonctionnement de l'école.

Accueil / Sortie :

L'accueil des élèves a lieu de 8h35 à 8h45 le matin et de 13h35 à 13h45 l'après-midi.

Les élèves de Petite Section sont accueillis **directement aux portes donnant sur l'extérieur côté aile des petits.**

La sortie a lieu à l'heure précise de fin de classe : 11h45 le matin et 16h45 l'après-midi

Rentrée Echelonnée

Une rentrée échelonnée est prévue **les 2 premiers jours d'école (jeudi 2 et vendredi 3 septembre)** afin de permettre une adaptation en douceur des enfants (et des parents !)

Les enfants seront accueillis en ½ groupes le matin et resteront faire la sieste à la maison l'après-midi.

Groupe A : 8h45/10h00

Groupe B : 10h30/11h45

Nous vous communiquerons à quel groupe appartient votre enfant ultérieurement.

Dès le lundi 6/09, les enfants pourront venir dans les conditions habituelles (journées complètes).

Une dérogation temporaire peut cependant être accordée pour les familles qui souhaitent que leur enfant ne soit scolarisé que le matin. L'objectif est de continuer l'adaptation à l'école de manière progressive (à voir directement avec l'enseignant en début d'année).

Les listes des classes seront affichées la veille de la rentrée.

Votre enfant aura besoin de :

- Un gobelet plastique rigide marqué au nom de l'enfant (qui reste toute l'année à l'école)
- 2 petites photos type et format identité
- 1 cartable pouvant contenir un petit cahier et un change complet (ou un 2^{ème} sac pour le change qui peut rester à l'école pour alléger le cartable)
- 1 petite couverture pour la sieste
- 1 paire de chaussons tenant bien les pieds pour la motricité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- Son doudou et/ou sa tétine.

Les vêtements et sacs devront être marqués au nom de l'enfant.

Sont interdits à l'école :

- Les goûters.
- Les médicaments (sauf Protocole Accueil Individualisé)
- Les jouets (seul le doudou est autorisé)
- Les écharpes : privilégier les tours de cou.
- Les lunettes de soleil, crème solaire

Le règlement de l'école complet peut être consulté sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école. (Il est en vigueur jusqu'au 1^{er} conseil d'école).

Informations administratives pour bien préparer la rentrée

- A la rentrée, des documents administratifs vous seront distribués et devront être retournés au plus vite (fiche de renseignements, liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant). Vous devrez également fournir une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident). Pensez à nous signaler tout changement pouvant survenir dans ces informations.
- Votre enfant est inscrit à l'école maternelle : vous vous engagez à ce qu'il fréquente régulièrement l'école sauf s'il est malade. Les enfants malades ne sont pas acceptés à l'école. Toute absence doit être signalée, de préférence par mail à l'école (ou par téléphone si ce n'est pas possible).

Attention l'école a 2 numéros de téléphone :

-05 58 78 55 90 : pour joindre la directrice. Vous pourrez laisser un message ou la joindre directement les jours de décharge (pour info importante/urgente uniquement). Les jours de décharge vous seront communiqués à la rentrée. (Le reste du temps la directrice est en classe)

-05 58 78 43 92 : pour toutes les informations à transmettre aux enseignants : changement de programme garderie, cantine, retard... **Notez bien ce numéro, il ne figure pas dans l'annuaire.**